
1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom: **Gelmax Tampon**
Code du produit: 9582104

Utilisation de la substance/préparation :

Tampon absorbants anti-odeur.

Identification de la société/entreprise :

Raison sociale : CLEANIS
Adresse : 22 avenue Aristide Briand
94110 ARCUEIL - France
Téléphone : Tél : + 33 (0) 1 46 15 18 00 Fax : + 33 (0) 1 82 66 13 92

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substances Dangereuses représentatives :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres composants : tampon super-absorbant (SAP) composé d'un support non-tissé à base de sulfate couplé à des copolymères à base d'acrylate de sodium.

3. IDENTIFICATION DE DANGERS

Ce produit est classé : Ce produit n'est pas classé dangereux selon des critères de l'Union Européenne.

Autres données : Risque d'exposition à la poussière du tampon absorbant (principalement par inhalation).
La poussière peut aggraver des conditions ou des allergies respiratoires préexistantes.
Eviter le contact avec les yeux.

4. PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

Inhalation : Les concentrations excessives en poussière peuvent causer une obstruction désagréable dans les fosses nasales. Placer à l'air frais. Demander une assistance médicale en cas d'irritation persistante ou de difficultés respiratoires graves.

Contact avec les yeux : La poussière peut mécaniquement irriter les yeux déclenchant la rougeur ou les larmes.
Rincer immédiatement avec de l'eau propre pendant au moins 5 minutes en maintenant les paupières écartées. Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

Contact avec la peau : Lavage à l'eau courante ou sous la douche.

Ingestion : Effets non nuisibles identifiés en cas d'ingestion.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié :

Brouillard d'eau ou vapeur légère. Dioxyde de Carbone. Produit chimique sec.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

Ne pas employer l'eau sous forme de jet sous pression excessive. Le risque de coup de poussière peut résulter de l'application puissante des agents extincteurs.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer pour la remise en état. L'écoulement de produit peut rendre les surfaces très glissantes si humides.
Réduire au minimum l'utilisation d'air comprimé, courants d'air et autres pratiques qui produisent des niveaux d'empoussièrement élevés.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : La poussière fine contenue dans le tampon super-absorbant peut former des mélanges explosifs avec l'air et présente un risque possible d'incendie. Manipuler loin des sources d'allumage.
Peut rendre les surfaces très glissantes si humides.

Prévention des incendies :

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir paragraphe 8.
Éviter le contact du produit avec les yeux.

Equipements et procédures interdits :

Stockage : Conserver le produit bien fermé et dans un endroit sec éloigné de toute flamme ou source d'étincelle.

Utilisation(s) particulière(s) :

8. MESURES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

Mesures d'ordre technique : Fournir la ventilation générale dans des zones de stockage de traitement et de sorte que les valeurs limites d'exposition soient respectées.

Valeurs limites d'exposition : L'association européenne EDANA recommande une valeur respirable de 0,05mg/m³ de poussière du polymère super-absorbant (dimension de la particule inférieure à 10 microns) basée sur une étude (voir paragraphe 11)

Protection respiratoire : Non applicable pour le produit sous la forme achetée. Un respirateur agréé est recommandé quand des limites permises d'exposition peuvent être dépassées.

Protection des mains : Non requis. En cas de contact avec les mains prolongés ou répétés, utiliser des gants appropriés (tissus, toile, cuir) pour réduire au minimum l'irritation mécanique potentielle lors de la manipulation.

Protection des yeux/visage : Non applicable pour le produit sous la forme achetée. Cependant le port de lunettes est recommandé si le produit est employé de façon à produire des niveaux d'empoussièrement élevés.

Protection de la peau : Non applicable pour le produit sous la forme achetée. Les vêtements externes peuvent être souhaitables dans des secteurs extrêmement poussiéreux.

Pour plus de détails voir paragraphe 11 de la FDS - Informations toxicologiques.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales :
Etat Physique : Non-tissé basé par pulpe roulé, couvert ou festonné
Couleur : Blanc.
Odeur : Inodore.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH de la substance/préparation : non concerné.

Point/intervalle d'ébullition : non concerné.

Intervalle de Point Eclair : non concerné.

Densité : < 0,5

Hydrosolubilité : < 1,0

Autres données : Température d'auto-inflammation : 232°C ou 450°F

Point/intervalle de décomposition : non concerné.

Point/intervalle de fusion : non concerné.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS

Conditions à éviter : Acides. Bases. Agents d'oxydation.

Matières à éviter : Éviter la flamme nue et les étincelles.

Produits de décomposition dangereux :

Les produits de combustion incluent le monoxyde de carbone.

Aucune polymérisation dangereuse.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

| | |
|-------------------------|--|
| Ingestion : | La toxicité orale est considérée comme faible. Le DL50 orale pour des rats est > 2500mg/Kg. |
| Contact avec la peau : | L'exposition prolongée ou répétée ne cause aucune irritation de peau significative. La DL50 chez les lapins est > 2000mg/kg. |
| Contact avec les yeux : | Peut causer une irritation oculaire et des dommages cornéens (provisoires) très légers. |
| Inhalation : | La poussière peut causer l'irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge). |
| Mutagénicité : | Les études in vitro et animales de mutagénicité sont négatives. |
| Cancérogénicité : | Une étude chronique d'inhalation de vie (de deux ans) avec la poussière micronisée de polymère (pour obtenir les particules complètement respirables) réalisée sur des rats a eu comme conséquence une inflammation non spécifique dans les poumons des rats, suivis dans le niveau d'exposition chronique le plus élevé du développement de tumeur chez quelques animaux (contrôle d'exposition/protection personnelle). En l'absence d'inflammation chronique, des tumeurs ne sont pas prévues. L'étude a trouvé une valeur NOEL 0,05mg/m3 de la poussière micronisée de polymère. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

| | |
|---|--|
| Potentiel de mobilité et de bioaccumulation du polymère : | Aucune bio concentration n'est prévue en raison du poids moléculaire relativement élevé (> 1000). Le potentiel pour la mobilité dans le sol est léger (entre 2000 et 5000). |
| Dégradation du polymère : | La biodégradation n'est pas nécessaire dans une usine de traitement des eaux résiduaires. La dégradation chimique (hydrolyse) est prévue dans l'environnement dans les mois ou les années. |
| Toxicité aquatique : | LC50 aigue pour Pimephales promelas > 610mg/L. LC50 aigue pour Daphnia Magna > 1000mg/L. Le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques (LC50/EC50/IC50 > 100mg/L). |

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

| | |
|-----------|--|
| Déchets : | Déchets ménagers pour l'élimination traditionnelle. Dans le cas d'un patient contaminé, l'élimination se fera en déchets à risque (DASRI). |
|-----------|--|

14. INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2005 – IMDG 2004 – ICAO/IATA 2005).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

| | |
|---|-------|
| Classement de la Préparation : | Aucun |
| Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence : | Aucun |

16 - AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et devraient être employés avec prudence. Bien que certains des risques sont décrits ci-dessus, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Les modifications par rapport à la version précédente sont mises en évidence en marge.